

Séance du 1^{er} avril 2025

DCM : N° 2025-04-11

OBJET : BUDGET – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET COMMUNE

**L'an deux mil vingt-cinq
Le premier avril**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le



ID : 025-200082758-20250328-BP2025_COM-BF

NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché
le 28/03/2025
Convocation du Conseil du
10/03/2025

Membres en exercice : 18
Membres présents : 14
Ayant pris part au
vote : 17
Ayant donné
procuration : 3

Résultat du vote :

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, Mme Anne HENRY, M. Patrice PRETOT, Mme Mireille PICARD, Mme Laurence JACQUIER, Mme Nathalie LAURENT, Mme Bénédicte CHARITE, Mme Corinne BERTRAND, M. Ghislain VICAIRE, M. David BOILLIN, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, M. David HUMBERT

Absents ayant donné pouvoir : M. Nicolas DEMOLY, excusé, pouvoir à M. David BOILLIN ; M. Michel DARTEVEL, excusé, pouvoir à M. Christophe FAIVRE-PIERRET ; Mme Isabelle GAINET, excusée, pouvoir à M. Patrice PRETOT

Absents : Mme Christina MARCHAND

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Christophe FAIVRE-PIERRET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet au Conseil Municipal le vote du Budget Primitif 2025 – budget communal – qui présente la vue générale suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	261 000.00
12	Charges de personnel	215 000.00
14	Atténuations de produits	25 289,00
023	Virement à la section d'investissement	510 000.00
042	Opération d'ordre	59 635.80
65	Autres charges de gestion courante	527 100.00
66	Charges financières	11 000.00
67	Charges exceptionnelles	5 000.00
68	Dotations aux provisions	10 000,00
	TOTAL	1 624 024.80

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	605 022.73
013	Atténuation de charges	10 000.00
70	Produits des services	59 162.84
73	Impôts et taxes	93 900.00
731	Fiscalité locale	573 523.00
74	Dotations et participations	326 000.00
75	Autres produits de gestion courante	140 000.00
77	Produits exceptionnels	0.00
78	Reprises sur provisions	0.00
TOTAL		1 807 608.57

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
001	Solde d'exécution	271 973.01
16	Remboursement d'emprunts	136 500.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000.00
204	Subventions d'équipement versées	16 000.00
21	Immobilisations corporelles	994 135.80
23	Immobilisations en cours	0.00
27	Autres immobilisations financières	53 000.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
TOTAL		1 501 608.81

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
021	Virement de la section fonctionnement	510 000.00
001	Solde d'exécution	0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	59 635.80
1068	Dotations fonds divers	271 973.01
10	Dotations fonds divers (hors 1068)	65 000.00
13	Subventions d'investissement	225 000.00
16	Emprunts et dettes assimilés	370 000.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
TOTAL		1 501 608.81

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif – budget communal – pour l'année 2025 à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
 Vote à majorité : 17 pour, 0 contre, 0 abstention



Le Maire,
 Maxime GROSLENNY